

## Manosque, 03 avril 2022

Jésus est assis dans le Temple de Jérusalem, il enseigne et les foules viennent à lui. Des scribes et des pharisiens l'interrompent. En présence du peuple, ils amènent une femme surprise en flagrant délit d'adultère. La cour du Temple devient le théâtre d'un procès. Le juge est la loi de Moïse. L'accusation est portée par les scribes et les pharisiens. L'issue est à peu près certaine, la mort.

C'est très grave de réclamer la mort d'un être humain. Les accusateurs s'empêchent dans une contradiction dont ils n'ont apparemment pas conscience. Ils s'appêtent à lapider une femme au nom de Celui qui a inscrit sur les tables de l'Alliance le commandement : « *Tu ne tueras pas.* » L'Histoire Sainte est une longue effusion de sang au nom de Dieu qui pourtant interdit de répandre le sang à terre. Sous prétexte d'actualiser la Parole de Dieu, en fonction des situations particulières, on la relativise jusqu'à lui faire dire l'inverse de ce qu'elle énonce. C'est ainsi qu'elle est dénaturée pour devenir une parole bien humaine.

« *Maître, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là.* » Notez le mépris des ces hommes : « *ces femmes-là* ». C'est d'autant plus insupportable qu'on reproche généralement aux autres ce qu'on fait soi-même. Pour commettre un adultère, il faut être deux. Si cette femme a été surprise en flagrant délit, où se trouve l'homme qui était avec elle ? Pourquoi accuser cette femme sans poursuivre l'homme ? Pauvre femme ! Quelle humiliation ! Elle est exposée devant tous. Pauvre petite chose jetée en pâture dans une arène où les fauves se pourlèchent avant de la déchirer.

En fait, cette femme est instrumentalisée par les scribes qui l'utilisent pour piéger Jésus. « *Et toi, qu'en dis-tu ?* » Si Jésus ratifie la peine de mort, il est complice d'un meurtre. S'il la conteste, il s'oppose à Moïse et s'expose au même sort pour blasphème. « *Les scribes et les pharisiens parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve afin de pouvoir l'accuser.* »

Que dit Jésus ? Il ne parle pas mais il trace des traits sur le sol. Ce geste serait difficile à interpréter s'il ne se produisait pas deux fois.

La première fois que Jésus baisse la tête pour tracer des traits témoigne de son extrême délicatesse à l'égard de la femme. Les regards ne sont plus posés sur elle mais sur lui dont on attend une réponse. La femme n'est plus au centre de la scène. La foule, les scribes et les pharisiens, l'oublie quelques instants pour concentrer leur attention sur Jésus. Il écrit sur le sol. La femme, tout en ayant la tête inclinée, pour éviter de croiser les regards accusateurs, le voit et s'étonne de son silence. C'est un répit pour elle. Elle reprend souffle.

Ce geste de Jésus ne satisfait pas les accusateurs qui persistent à l'interroger. Jésus se redresse et les regarde. Il faudrait observer le jeu des regards dans ce récit. Ce regard de Jésus est un regard que englobe tous les accusateurs et se posent sur chacun d'eux. Nombreux doivent être ceux qui se dérobent à ce regard qui met les cœurs à nu. « *Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre.* » Qui oserait s'octroyer une telle pureté alors que l'Écriture affirme que le juste tombe sept fois par jour ? Les scribes et les pharisiens essaient sincèrement de conformer leur vie à la Parole de Dieu. Ils savent très bien qu'il est impossible de ne pas être pris en défaut sur tel ou tel article de la Loi. Des péchés sont plus apparents que d'autres parce qu'ils tombent dans le domaine public comme celui de cette femme. Si nous étions au Temple de Jérusalem et si la parole de Jésus nous était adressée, nous ne ferions pas les fiers. En accueillant son regard sur notre vie nous aurions la désagréable impression que nos péchés cachés sont mis en lumière et que les autres les voient. Plus personne ne s'occupe du péché de cette femme car chacun est mis devant son propre péché. L'assemblée qui se tient devant Jésus est une assemblée de pécheurs.

Avant que s'éloignent les accusateurs, Jésus se baisse et trace à nouveau des traits sur le sol. Certains commentateurs ont cherché ce que Jésus pouvait bien dessiner. Il faut une forte imagination pour deviner ce que le texte ne dit pas. Il écrirait, dit-on, les péchés des uns et des autres pour ajouter à leur confusion. Cette piste est hasardeuse. Cependant, le geste de Jésus s'explique si on l'interprète à la lumière de la Parole de Dieu. Je fais appel à votre mémoire biblique. Trouve-t-on dans les Écritures un texte où par deux fois il est tracé quelque chose ? Soyons encore plus précis. Pour que le parallélisme soit éloquent, il faudrait qu'entre les deux gestes s'intercale le récit d'un péché communautaire apparenté à un adultère. La question ainsi posée trouve sa réponse au livre de l'Exode. Moïse est monté sur la montagne du Sinaï où Dieu trace sur des tables de pierre les dix commandements. Déjà quarante jours qu'il est parti et le peuple doute de son retour. Alors les uns et les autres apportent à Aaron des bijoux afin qu'il les fonde et fabrique un veau d'or devant lequel le peuple pourra se prosterner en disant : « *Israël, voici ton dieu qui t'a fait sortir du pays d'Égypte.* » Moïse est furieux et brise les tables. Dieu avait dit : « *Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple* », traduisons : « *Je serai à toi et tu seras à moi.* » C'est une formule nuptiale. Quand des gens se mariaient, on établissait un contrat où figuraient les clauses du mariage. Je vous rappelle qu'en hébreu Dieu est masculin et Israël est un féminin. Sur la montagne du Sinaï sont célébrées les noces de Dieu avec son épouse Israël. Les dix commandements sont les clauses de l'Alliance. Le peuple s'était engagé à les respecter. L'épisode du veau d'or est un adultère parce que l'épouse Israël se détourne de son Époux pour adorer un veau d'or en disant « *Voici mon Dieu.* » Moïse brise les tables de l'Alliance parce que l'épouse s'est montrée infidèle. Le contrat

est rompu. Du moins le croit-il. Si Dieu devait rompre le contrat en raison de nos infidélités, il y a bien longtemps qu'il se serait détourné de nous. Le contrat n'est pas rompu parce que l'Epoux aime follement son épouse. C'est pourquoi, Dieu ordonne à Moïse de gravir la montagne une seconde fois pour tracer à nouveau sa parole sur des tables de pierre. L'épouse a blessé son Epoux et l'Epoux ne l'abandonne pas. Il lui reste attaché et essaiera de la ramener à lui en multipliant les marques de son amour et de sa tendresse.

Les scribes et les pharisiens, ces fins connaisseurs des Ecritures, se remémorent ces pages de l'Exode. Tous les éléments sont réunis. Le Temple, lieu de la Présence de Dieu, s'est substitué à la montagne du Sinaï. Par deux fois Jésus trace des traits sur le sol comme Dieu avait tracé par deux fois sa parole sur les tables de pierre. Une femme est là, debout, surprise en flagrant délit d'adultère comme jadis l'épouse Israël surprise par Moïse en flagrant délit d'adultère, trompant son divin Epoux pour une idole. Quand l'évangéliste saint Jean écrit « *qu'ils s'en allèrent l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés* », je n'accablerai pas nécessairement les plus âgés en disant qu'en raison de leur grand âge, ils ont accumulé de plus nombreux péchés. La mention des plus âgés renvoie aux toutes premières pages de l'histoire du peuple où l'épouse Israël fut infidèle à son Epoux qui lui passait au doigt l'anneau nuptial. Des plus âgés aux plus jeunes c'est le peuple d'hier et d'aujourd'hui, le peuple de toujours, capable de témoigner des bontés du Seigneur tout en reconnaissant son péché.

Jésus se redressa et dit : « *Femme, où sont-ils donc ? Alors personne ne t'a condamnée ?* » Pour la première fois Jésus la regarde. Elle croyait être une pécheresse parmi des hommes justes et pieux. Elle a compris qu'elle était une pécheresse parmi des pécheurs. La réponse de la femme « *Personne ne m'a condamnée Seigneur* » traduit l'étonnement. Elle était convaincue de son exécution prochaine et ses accusateurs ont disparu.

Le récit se termine par un face à face avec Jésus : « *Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus.* » Parfois, nous ne retenons que la première partie de la réponse de Jésus : « *Je ne te condamne pas* », et nous faisons du Christ un distributeur de pardon à bon marché. Je peux me rouler dans la boue, le Christ est riche en pardon, il me prendra en pitié. Cette manière d'évoquer la miséricorde de Dieu est une véritable perversion de la vie spirituelle. Puisque le pardon de Dieu me sera octroyé, il n'est pas nécessaire de changer de vie. On proclame haut et fort que Dieu est amour pour s'exonérer de tout effort de conversion. Jésus ne dit pas « *Je ne te condamne pas* » mais « *Je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus* » ce qui n'est pas la même chose. « *Va* » renvoie la femme à sa vie quotidienne, avec ses joies, ses peines et ses amours. « *Désormais ne pèche plus* » est une parole très exigeante. Pour nous en convaincre, il suffit que nous regardions notre vie pour pointer la chose dont nous sommes le moins fiers. La parole du Christ, nous est adressée à chacun ce matin : « *Je ne te condamne pas. Va, mais désormais ne pèche plus.* » Nous sentons la difficulté !

Je pense que la femme de l'Evangile est parvenue à rompre avec sa vie passée parce que sa relation adultère a été rendue publique et que la honte qu'elle en a éprouvée a été un puissant vaccin, sans oublier qu'elle s'est crue perdue. Une telle expérience peut remettre une personne à l'endroit... ou la détruire. Jésus a posé sur elle son regard, un regard qui ne l'a pas accablée, un regard infiniment respectueux. Ce regard l'a rendue à la vie. Elle s'en va riche d'une parole qui ouvre un avenir : « *Désormais ne pèche plus.* ».

En ce cinquième dimanche de Carême, où en sommes-nous de nos efforts de conversion, de mise en pratique de la parole du Christ : « *Va, et désormais ne pèche plus* » ? Il n'est pas trop tard pour nous mettre à l'ouvrage.

O Père, aide-nous à renouer avec une vie plus évangélique. Nous te le demandons par Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen.